



LETTRE D'ACCORD STANDARD ENTRE LE PNUD ET LE GOUVERNEMENT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'APPUI

Monsieur le Ministre,

1. Nous avons l'honneur de nous référer aux consultations qui ont eu lieu entre des représentants du Ministère de la Planification du Développement (ci-après nommé « le gouvernement ») et les Représentants du PNUD (ci-après nommée « l'Agence des Nations Unies ») concernant la participation du PNUD, à la mise en œuvre de l'appui du PNUD au projet d'Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan National de développement qui sera exécuté par le gouvernement, représenté à cette fin par le Ministère de la Planification du Développement. Le projet est financé par l'Union Européenne.
2. Le bureau de pays du PNUD peut fournir des services d'appui, notamment une assistance pour l'établissement de rapports et les paiements directs. En fournissant de tels services d'appui, le bureau de pays du PNUD doit veiller à renforcer la capacité de l'institution désignée afin de lui permettre d'exécuter de telles activités directement. Les coûts engagés par le bureau de pays du PNUD dans le cadre de la prestation de ces services d'appui seront imputés au budget administratif du bureau.
3. Le bureau de pays du PNUD peut fournir, à la demande des institutions désignées, les services d'appui suivants pour la réalisation des activités du programme/projet :
 - (a) Identifier et/ou recruter du personnel pour le projet ou pour le programme ;
 - (b) Identifier et faciliter les activités de formation ;
 - (c) Acquérir des biens et services ;
4. L'acquisition de marchandises et de services, ainsi que le recrutement de personnel du projet ou programme par le bureau de pays du PNUD seront faits conformément aux règlements, règles, politiques et procédures du PNUD. Les services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être détaillés dans l'annexe au document d'appui au programme ou au document de projet, sous la forme figurant en annexe à la présente. Lorsque les nécessités de services d'appui à fournir par le bureau de pays changent au cours de la vie du programme ou du projet, l'annexe au document d'appui au projet ou au document de projet sera révisé avec l'accord mutuel du représentant résident du PNUD et de l'institution désignée.
5. Les dispositions pertinentes de l'Accord type d'assistance de base conclu entre le gouvernement du Togo et le PNUD, signé le 21 mars 1977 (le « SBAA ») y compris les dispositions relatives à la responsabilité, et aux privilèges et immunités, s'appliqueront à la fourniture de ces services d'appui. Le gouvernement conserve la responsabilité générale de l'exécution nationale des programmes ou projets, à travers son institution désignée. La

responsabilité du bureau de pays du PNUD, se limite à la fourniture des services d'appui définis dans l'annexe à la présente lettre.

6. Tout litige ou réclamation découlant de la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD, conformément à la présente lettre, sera traité selon les dispositions pertinentes du SBAA.

7. Les modalités de recouvrement des coûts par le bureau de pays du PNUD au titre de la fourniture des services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être précisées dans une annexe au document d'appui au programme ou au document de projet.

8. Le bureau de pays du PNUD présentera des rapports d'avancement sur les services d'appui fournis ainsi qu'un rapport sur les coûts remboursés à ce titre, comme requis.

9. Toute modification du présent arrangement sera effectuée au moyen d'un accord mutuel écrit des parties concernées.

10. Si les dispositions qui précèdent rencontrent votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer la présente lettre et retourner deux exemplaires signés à notre bureau. Dès votre signature, cette lettre constituera un accord entre votre gouvernement et le PNUD quant aux termes et conditions régissant la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD à des programmes et projets gérés selon la modalité d'exécution nationale.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du:	Signature	Nom/Titre	Date
------------	-----------	-----------	------

Agence
d'exécution :

Pour l'agent d'exécution

M. Kossi ASSIMAIDOU
Ministre de la planification du
développement



PNUD

Pour l'agent de réalisation

Mme Khardiata Lo N'Diaye
Représentante Résidente



DESCRIPTION DES SERVICES D'APPUI A FOURNIR PAR LE BUREAU DE PAYS DU PNUD

1. Nous faisons référence aux consultations qui ont eu lieu entre les représentants du Ministère de la Planification du Développement et des représentants du PNUD, concernant la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD au projet d'Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan National de développement.
2. Conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée le [---/---/---] et du document d'appui au projet ou document de projet, le bureau de pays du PNUD fournira les services d'appui au projet d'Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan National de développement, tels que décrits ci-dessous.
3. Services d'appui à fournir :

PRODUITS DU CP ATTENDUS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ		
		T1	T2	T3	T4		Source des fonds	Description dans le budget	Montant en USD 2018
et indicateurs, y compris les objectifs annuels (2015 & 2016)	Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés	2018							
Résultat 4: La priorisation des cibles des ODD est faite et les axes d'intervention de la nouvelle stratégie de développement sont identifiés									
Produit 4 : Les capacités de planification stratégique à moyen et long terme au niveau central et dans les secteurs liés aux OMD									
	3.1 Analyse de la disponibilité des données pour le suivi du PND et des ODD						Cost Sharing	71300 Consultant National 75700-Ateliers	25 000

PRODUITS DU CP ATTENDUS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ		
		2018					Description dans le budget	Montant en USD	
		T1	T2	T3	T4			Source des fonds	2018
et indicateurs, y compris les objectifs annuels (2015 & 2016)	<i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>								
sont renforcées ; le système de suivi évaluation du DSRP est mis en place et opérationnel ; les capacités de mise en œuvre et de suivi des politiques et des projets sont renforcées dans les secteurs liés aux OMD	3.4 Etablissement de la base de données pour le suivi du PND et des ODD					Cost Sharing	71300 Consultant National	5 000	
	<i>Produit 4 : Définition des axes d'intervention du PND</i>								
	4.1 Séances de consolidation de la synergie et de l'intersectorialité des cibles des ODD et des accélérateurs					Cost Sharing	75700-Ateliers	2 000	
	Total Résultat 4							32 000	

Résultat 5 : Le Plan national de développement est élaboré, validé et vulgarisé

Produit 1 : Diagnostic de la situation sociale, économique et environnementale et définition des actions par axes et rédaction du PND

1.1 Consultations thématiques sur la déclinaison des axes stratégiques du PND

1.2 Retraite de relecture et de finalisation du diagnostic et des axes du PND

1.3 Retraite de mise en cohérence avec le cadrage macroéconomique et de finalisation de la matrice d'actions prioritaires

Produit 4 : Consultation nationales et régionales autour de la version préliminaire du PND (administration publique, société civile, secteur privé, PTF, parlement, régions.....)

4.3 Consultation nationale autour la version validée du PND

4.4 Consultation régionale nationale autour la version validée du PND

Produit 5 : Validation du PND

5.1 Atelier de validation nationale du PND

Total 5

13 000

23 000

5 000

15 000

10 000

35 000

101 000

Résultat 6 : Le plan d'actions prioritaires du PND est élaboré et validé						
Produit 1: Élaboration des programmes et Budgétisation du PND						
1.1 Séances de travail d'élaboration et de budgétisation de la matrice d'actions prioritaires du PND			MPD/DPPD	Cost Sharing	75700-Ateliers	14 000
Total 6						14 000
Résultat 7 : Le guide de programmation des investissements public est élaboré, édité et vulgarisé						
<i>1. L'expertise technique pour l'assurance qualité du processus et du PND</i>					PNUD	
1.1 Expertise technique						84 819
Total 7						84 819
Equipe de projet						
Chargé de programme					PNUD	27 440,82
Fonctionnement					PNUD	27 440,82
Visibilité du projet					PNUD	7 622,45
Total équipe de projet						62 504,09
Sous total actives (cout direct)						294 323,09
GRAND TOTAL						294 323,09
TOTAL GENERAL						294 323,09

NB. Les services d'appuis seront facturés progressivement au cours de l'année.